

Charte Elearn

Règles d'utilisation, de sécurité et de bon usage

Tout utilisateur est responsable de l'usage des ressources informatiques et du réseau auquel il a accès. Il a aussi la charge, à son niveau, de contribuer à la sécurité générale et aussi à celle d'Elearn. L'utilisation de ces ressources doit être rationnelle et loyale afin d'en éviter la saturation ou le détournement à des fins personnelles.

En particulier :

- il doit appliquer les recommandations de sécurité d'Elearn auquel il appartient
- il doit assurer la protection de ses informations et il est responsable des droits qu'il donne aux autres utilisateurs
- il lui appartient de protéger ses données en utilisant les différents moyens de sauvegarde, individuels ou mis à sa disposition
- il doit signaler au responsable ou correspondant informatique d'Elearn toute tentative de violation de son compte et, de façon générale, toute anomalie constatée
- il choisit des mots de passe sûrs, gardés secrets, qu'en aucun cas il ne doit communiquer à des tiers
- il s'engage à ne pas mettre à la disposition d'utilisateurs non autorisés un accès au système ou au réseau
- il ne doit pas utiliser ou essayer d'utiliser des comptes autres que le sien ;
- il ne doit pas tenter de modifier, copier ou détruire des données autres que celles qui lui appartiennent en propre.

Conditions de confidentialité

L'accès par les utilisateurs aux informations et documents conservés sur les systèmes informatiques doit être limité à ceux qui leur sont propres, et ceux qui sont publics ou partagés. En particulier, il est interdit de prendre connaissance d'informations transitant sur le réseau ou détenues par d'autres utilisateurs, quand bien même ceux-ci ne les auraient pas explicitement protégées.

Ce dispositif peut conduire l'université de Pau et des pays de l'Adour à rendre accessible des données à caractère personnel vous concernant (identité, modules de formation suivis et tracé du parcours [à compléter]) à des enseignants basés dans des pays n'assurant pas, au sens de la directive européenne 95/46 du 24 octobre 1995, un niveau de protection des données à caractère personnel adéquat (Chili, Colombie). L'exception autorisant ce transfert est basée sur la signature de clauses contractuelles types.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez du droit d'accès, rectification voire de suppression des données vous concernant en vous adressant à cratice.univ-pau.fr et en faisant copie de votre demande au correspondant informatique et libertés de l'université de Pau et des pays de l'Adour cil-droitsaccés@univ-pau.fr, sous la référence Registre98bisCRATICE.

Respect de la législation concernant les cours

Il est strictement interdit d'effectuer des copies de tout ou partie d'un cours pour quelque

usage que ce soit, hormis une copie de sauvegarde dans les conditions prévues par le code de la propriété intellectuelle. Ces dernières ne peuvent être effectuées que par la personne habilitée à cette fin.

Par ailleurs l'utilisateur ne doit pas contourner les restrictions d'utilisation.

Préservation de l'intégrité des systèmes informatiques

L'utilisateur s'engage à ne pas apporter volontairement des perturbations au bon fonctionnement des systèmes informatiques et des réseaux par l'introduction de logiciels parasites connus sous le nom générique de virus, chevaux de Troie, bombes logiques, logiciels d'écoute réseau ...

Usage des services Internet (Web, messagerie, forum...)

L'utilisateur doit faire usage des services Internet dans un but pédagogique.

En particulier :

- il ne doit pas se connecter ou essayer de se connecter sur un serveur autrement sans y être autorisé par les responsables habilités
- il ne doit pas se livrer à des actions mettant sciemment en péril la sécurité ou le bon fonctionnement des serveurs auxquels il accède
- il ne doit pas usurper l'identité d'une autre personne
- il ne doit pas intercepter de communications entre tiers et il a l'obligation de s'abstenir de toute ingérence dans la transmission des messages en vertu du secret des correspondances privées
- il ne doit pas utiliser ces services pour proposer ou rendre accessibles aux tiers des données et informations confidentielles ou contraires à la législation en vigueur ;
- il ne doit pas déposer des documents sur un serveur sans y être autorisé par les responsables habilités
- il doit faire preuve de la plus grande correction à l'égard de ses interlocuteurs dans les échanges électroniques par courrier, forums de discussions...
- il n'émettra pas d'opinions personnelles étrangères à son activité susceptibles de porter préjudice à Elearn
- il est interdit de tenir des propos (oraux ou écrits) diffamatoires, racistes, attentatoires au respect d'autrui, de proférer des insultes, des injures, d'inciter à la haine ou à la violence, de publier des contenus illicites ou pornographiques. L'utilisateur engage sa responsabilité dans le cas de prise de positions mais aussi de diffusion d'informations illicites
- il ne doit pas utiliser ces services pour publier des documents (quel que soit le vecteur : textes, photos, images, ...) ou tenir des propos (oraux ou écrits) à caractère illicite, diffamatoire, insultant, injurieux, raciste, pornographique, pédophile ou attentatoire au respect d'autrui
- il est interdit de porter atteinte à l'intégrité d'un autre utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par des messages, textes ou images provocants, d'inciter à la haine ou à la violence. L'utilisateur engage sa responsabilité dans le cas de prise de positions mais aussi de diffusion d'informations illicites.

L'UPPA ne pourra être tenue pour responsable des détériorations d'informations ou des infractions commises par un utilisateur qui ne se sera pas conformé à ces règles.

Analyse et contrôle de l'utilisation des ressources

Pour des nécessités de sécurité, de maintenance et de gestion technique, l'utilisation des ressources logicielles ainsi que les échanges via le réseau peuvent être analysés et

contrôlés dans le respect de la législation applicable et notamment de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

1. L'UPPA peut être amené à effectuer des statistiques sur la fréquentation du site. Ces statistiques reposent sur le traitement des adresses IP, de la date de la visite et de l'indication de la page visitée. Elles ont pour seules finalités l'amélioration de services proposés et la réorganisation du site.

2. Le forum fait l'objet d'une modération a posteriori. Les propos tenus sur le forum sont néanmoins publiés sous l'entière responsabilité de l'utilisateur. Vous autorisez l'UPPA à modérer, modifier, déplacer ou supprimer votre message, quelle qu'en soit la raison et les modalités.

3. Les messages publiés par les utilisateurs en réaction aux articles expriment uniquement leurs opinions personnelles. L'université de Pau et des pays de l'Adour ne saurait être tenue responsable du contenu des messages.

4. Il est interdit de faire la promotion de biens ou de services quels qu'ils soient.

5. Conformément à la loi n°78-17 du 7 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression sur les données vous concernant. Ce droit s'exerce en écrivant à cratice@univ-pau.fr et en faisant copie de votre requête auprès du correspondant informatique et libertés de l'université de Pau et des pays de l'Adour cil-droitsaccés@univ-pau.fr.

Nous prendrons soin toutefois de vérifier votre identité avant de vous donner l'accès à vos données personnelles ou de donner suite à vos demandes de corrections ou de suppression.

6. La reproduction des messages publiés sur ce forum ne peut s'effectuer qu'à des fins personnelles ; toute utilisation à des fins commerciales, publicitaires ou politiques est exclue.

7. Les liens vers des sites tiers peuvent être réalisés dès lors qu'ils ne sont pas utilisés à des fins commerciales ou publicitaires. Les liens vers des sites internet diffusant des informations à caractère illicite, violent, polémique, pornographique, xénophobe ou pouvant porter atteinte à la sensibilité du plus grand nombre sont interdits.

8. Conformément à la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004, vous êtes invités à signaler tout contenu susceptible de revêtir les caractères des infractions visées aux cinquième et huitième alinéas de l'article 24 de la loi du 29 juillet 1981 sur la liberté de presse et aux articles 227-23 et 227-24 du Code pénal. Pour nous signaler un tel contenu, nous vous invitons à nous contacter par l'intermédiaire du formulaire de contact [s'il existe sinon cratice@univ-pau.fr] en précisant le lien vers le contenu que vous estimez illicite.

9. L'utilisateur est seul responsable de l'exploitation, de l'utilisation et de la publication des données qu'il peut obtenir sur le forum. L'UPPA ne saurait être tenue responsable des erreurs ou des omissions dans les informations diffusées par les utilisateurs ou des problèmes techniques rencontrés sur les sites vers lesquels sont établis des liens, ou de toute interprétation des informations publiées sur ces sites ainsi que des conséquences de leur utilisation.

10. En accédant et/ou en utilisant les ressources informatiques et/ou services internet, tout utilisateur accepte, tacitement et sans réserve et s'engage à respecter, la charte informatique de l'université de Pau et des pays de l'Adour accessible sur le portail de l'établissement.

Rappel des principales lois

Il est rappelé que toute personne utilisant cette plateforme doit respecter l'ensemble de la législation applicable, notamment dans le domaine de la sécurité informatique, la loi n°78-

17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dite « Loi Informatique et libertés », ainsi que les règles relatives aux atteintes aux droits de la personne résultant des fichiers ou des traitements informatiques (article 226-16 et suivants du code pénal) la législation relative à la fraude informatique (article 323-1 à 323-7 du Code pénal); la législation relative à la propriété intellectuelle ; la loi 94-665 du 04/08/1994 relative à l'emploi de la langue française ; les législations sur l'audiovisuel et les télécommunications en ce qui concerne les grands principes applicables aux communications publiques et privées.

Application

La présente charte s'applique à l'ensemble des étudiants utilisant les moyens informatiques d'Elearn.

Tout utilisateur n'ayant pas respecté la loi pourra être poursuivi pénalement dans le cadre de la responsabilité de droit commun définie en particulier aux articles 121.1 et 121.3 du Code Pénal. L'accès aux ressources numériques de l'UPPA pourra être provisoirement ou définitivement suspendu.